



LE BILLET DU SYNDIC

Eglise réformée d'Eysins

10 ans déjà que les habitants d'Eysins célébraient les 100 ans de leur église par une fête organisée par la commune et un comité créé pour l'occasion.

En 1898, Eysins et Signy faisaient partie de la paroisse de Nyon et les paroissiens de ces deux villages souhaitaient avoir un lieu de culte autre que la salle d'école.

Deux mois plus tard les municipalités d'Eysins et de Signy décidèrent en présence du pasteur Arnold Wyrsh, de construire un temple en commun à égale distance des deux localités.

L'affaire fut rondement menée puisque la première pierre fut posée le 21 juillet 1900 et l'inauguration officielle eut lieu le 2 décembre 1900.

En 1995 Signy ayant rejoint la paroisse de Gingins, l'église devint la propriété de la commune d'Eysins.

Lors du 100^e anniversaire une plaque commémorative fut imprimée. Il en reste quelques exemplaires à disposition.

10 ans aussi que dans le cadre de la réorganisation de l'église réformée du canton de Vaud «*Eglise à venir*» Eysins quitte Nyon pour faire partie de la toute nouvelle paroisse de la Dôle.

L'église d'Eysins est un des cinq lieux de culte des neuf villages de la paroisse de la Dôle, deux cultes y sont célébrés le premier et le dernier dimanche du mois.

La musique y a aussi sa place et les auditeurs des concerts organisés profitent de la très bonne acoustique du lieu.

Accueillante, elle ne l'est pas seulement pour les humains

mais aussi pour des chauves-souris. Une colonie de grands murins, transforme chaque été les combles en pouponnière pour ses petits avant d'aller, l'automne venu, prendre ses quartiers d'hiver dans les grottes du Jura.



INFOS MUNICIPALES

Révision des citernes

La Municipalité rappelle à tous les propriétaires immobiliers que les installations de citernes doivent être révisées tous les 10 ans et obligatoirement par des entreprises en possession de l'autorisation fédérale de réviseur (la liste peut être obtenue au greffe municipale).

En conséquence, tous les propriétaires de citernes sont invités à contrôler si leurs installations sont encore conformes à la législation.

Il est rappelé qu'en cas d'accident (pollution), tous les frais sont mis à la charge du propriétaire qui n'aura pas respecté les dispositions en vigueur.

Le greffe municipal et le service cantonal compétent sont à votre disposition pour tout complément d'information.

Plus d'information sur: www.vd.ch/fr/themes/environnement/controle-des-installations/citernes/



Documents d'identité 2010

Demande pour une carte d'identité uniquement

Personnellement auprès de la commune de domicile.

Documents à fournir

Acte d'origine, certificat individuel ou certificat de famille

Les mineurs (moins de 18 ans) doivent être accompagnés du représentant légal pour la signature du formulaire. A partir de 7 ans, les enfants doivent signer la demande.

L'ancienne carte d'identité doit être **impérativement** apportée au moment du dépôt de la demande d'une nouvelle, afin d'être annulée.

Une photo passeport récente de moins de 6 mois, de bonne qualité, tête de face et centrée, sans lunettes de soleil, ni couvre-chef, couleur ou noir blanc.

L'émolument doit être réglé au moment du dépôt de la demande.

Livraison: dans les 15 jours ouvrables

Demande pour un passeport 2010 ainsi que du combiné (passeport + carte d'identité) + passeport provisoire

Par internet

Enregistrer votre demande de passeport biométrique en ligne (24h/24h) à l'adresse www.biométrie.vd.ch

Une fois votre demande enregistrée, vous recevrez un formulaire à remplir et à renvoyer par messagerie électronique. Après l'enregistrement de votre demande, vous recevrez une confirmation à votre adresse e-mail, confirmation qui vous permettra de prendre rendez-vous également par internet, au Centre de biométrie à Lausanne pour l'enregistrement de vos données biométriques (empreintes digitales, photo).

Par téléphone

Les personnes ne disposant pas d'internet ont la possibilité de faire enregistrer leur demande de passeport biométrique par téléphone au **0800 01 1291**. Un rendez-vous au Centre de biométrie leur sera fixé.

Prix et durée de validité des documents d'identité

	Carte d'identité Demande auprès de la Commune	Passeport Demande auprès du Centre	Passeport + carte d'identité Demande auprès du Centre	Passeport provisoire Demande auprès du Centre
Enfants	35.–	65.–	78.–	105.–
Adultes	70.–	145.–	158.–	105.–

*Frais de port inclus

Validité du passeport biométrique et carte d'identité 2010:

Enfants 0 à 18 ans: **5 ans**

Adulte: **10 ans**

Vous vous rendez au Centre de biométrie à Lausanne:

Pour l'établissement d'un passeport 2010, passeport provisoire et une commande combinée:

- La personne qui demande une pièce d'identité (même les enfants) doit se rendre personnellement à Lausanne car les données biométriques doivent être prises (photo du visage et empreintes digitales)
- Prendre les anciennes pièces d'identité pour annulation
- Si vous ne possédez pas d'anciennes pièces d'identité, prendre votre certificat de famille, acte d'origine ou certificat individuel d'état civil.
- S'acquitter de l'émolument

Adresse du Centre de biométrie:

chemin de Mornex 3 bis à Lausanne

Le Centre se situe à 300 mètres de la Gare CFF Lausanne

Parkings: Alpha-Palmiers, Grand-Chêne, Montbenon, Gare CFF

Bus: Métro M2, Lignes 1,3,21

Heures d'ouvertures du Centre:

Lu-Ve 07h30 – 18h30 non-stop

Sa 07h30 – 17h30 non-stop

Di fermé

Tél: 0800 01 1291

MANIFESTATIONS

A vos agendas !

Manifestations prévues à Eysins en 2010

25 mars 2010 à 20h	Assemblée générale de la Société de Développement
05 juin 2010	Sortie des jeunes
25 juin 2010 à 19h	Soirée Foot «Suisse-Honduras à 20h30»
31 juillet 2010	Fête nationale organisée par l'Amicale des pompiers
09 septembre 2010	Sortie des Aînés
25 septembre 2010 à 10h	Fête d'Eysins et des Autres
30 octobre 2010	Loto organisé par le CTTE
27 novembre 2010 à 21h	Disco + 25 ans
11 décembre 2010 à 15h à 18h	Noël des Aînés Père-Noël / Vin chaud
31 décembre 2010 à 19h	Soirée du Nouvel An en familles, Thème «Brésil», Nouvelle version

Souvenir 2009 de la fête d'Eysins et des Autres





L'Echo de la Dôle

Le chœur mixte L'Amitié d'Arzier Le Muïds
Le chœur des jeunes d'Arzier le Muïds
Le chœur d hommes L'Avenir de Givrins
Le chœur d hommes L'Echo de la Risaz de Grancy
Le chœur d hommes L'Echo de la Dôle de Gingins-Cheserex.

Samedi 17 avril 2010
Grande salle d'Eysins

Entrée libre

Ouverture des portes 19h30
Repas et tombola

L'Echo de la Dôle de Gingins-Chésereux est un chœur amateur bi-villageois, qui a comme prétention de chanter le mieux possible, de développer et conserver les valeurs du patrimoine, en cultivant l'amitié, et le partage du chant avec les autres chorales. Cet art choral exige la maîtrise personnelle, l'écoute, la concentration, l'expression, l'équilibre des voix et procure le partage d'émotions... Nous essayons, avec à notre tête, une talentueuse cheffe, Catherine Settimo, de rassembler toutes ces vertus et de les développer... ceci, sans prétention aucune...

C'est dans cet état d'esprit que nous sommes heureux de les accueillir pour cette chantée.

Alors vous qui êtes amateurs de chants, réservez déjà votre soirée, car en plus de prestations de qualités, repas et tombola seront de la partie avec en prime la bonne humeur de circonstance.

A. Bail Président Echo de la Dôle

INFOS MUNICIPALES

Cultes à Eysins

Avril à Juin 2010

Avril	18	culte avec Pasteur Muller	à 10h00
Mai	16	culte avec Pasteur Bujard	à 09h15 *
Juin	06	culte avec Pasteur Muller	à 09h15
	20	culte avec Pasteur Bujard	à 09h15

* culte avec sainte cène.

Sonnerie de cloche à 19h la veille de chaque dimanche ou fête où un culte est célébré à l'église d'Eysins.



Les personnes empêchées de participer au culte peuvent demander de recevoir la sainte cène à domicile.

Adressez-vous aux consœurs de paroisse:
 Denise Möhl Jaquet
 (tél.022.361.25.55)
 Josette Olivier
 (tél.022.361.83.35)
 ou Edith Glauser
 (tél. 022.361.43.08).

BONHEUR ET TRISTESSE

Ils sont nés

Phoebe & Abigail BARNES nées le 4 février 2010

En souvenir de

Carmen GIRARD décédée le 24 décembre 2009

Juliette RENAUD décédée le 1^{er} janvier 2010

Mariette BÜTIKOFER décédée le 17 janvier 2010

Charly FALCY décédé le 5 mars 2010

PETITE ANNONCE

Dame cherche activités bénévoles pour personnes seules **1 à 2 fois par semaine, le mardi et le jeudi après-midi de 14h à 17h.**

(faire les courses, lecture, simplement bavarder ensemble, etc.)

Vous pouvez me joindre au numéro suivant dès 18heures: **022 361 99 63**

Pour nous faire parvenir vos articles, annonces, poèmes, coups de gueule, idées, etc. :

Commune d'Eysins • 1262 Eysins

Tél. 022 361 34 95 • Fax 022 362 64 39 • info@eysins.ch